



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

N° 2025-00015

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal **le mardi 05 août 2025, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Nature et effets

- La demande de dérogation mineure a été déposée afin d'autoriser l'implantation en cour avant d'une piscine creusée, d'un spa et d'un bâtiment accessoire de type « pool house ».

La réglementation en vigueur

- Conformément au Règlement de zonage numéro 2016-532 actuellement en vigueur, l'article 6.2.4, alinéa a) prévoit ce qui suit :

Un bâtiment accessoire est autorisé en cour avant lorsqu'il respecte l'ensemble des dispositions suivantes :

- a) la propriété doit être localisée dans l'une ou l'autre des zones suivantes : Cons-1, Cons-2, Cons-3, Cons-4, Cons- 6, Rec-9, RV-1, RV-2, RV-9, RV-10, RV-11, RV-12, RV-13 et RV-14, ainsi que pour les terrains riverains de la zone AF-2.
- Conformément au Règlement de zonage numéro 2016-532 actuellement en vigueur, l'article 6.3.3, alinéa 1. prévoit ce qui suit :

L'aménagement d'une piscine ou d'un spa en cour avant peut être autorisé à la condition de respecter l'ensemble des dispositions suivantes :

1. la propriété doit être localisée dans l'une ou l'autre des zones suivantes : Cons-1, Cons-2, Cons-3, Cons-4, Cons-6, Rec-9, RV-1, RV-2, RV-9, RV-10, RV-11, RV-12, RV-13 et RV-14, ainsi que pour les terrains riverains de la zone AF-2;

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 2 593 394 cadastre du Québec, sise au 420, chemin Saxby Sud, dans la zone Rec-8.

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 05 août 2025, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 18 juillet 2025.

(signé)


James L. Lacroix

Directeur général & greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, James L.Lacroix, directeur général pour la Municipalité du Canton de Shefford, certifie avoir publié l'avis public ci-contre, en affichant une copie à la Mairie et une copie sur le site web de la Municipalité tel que désignés par le conseil, le 18 juillet 2025

En foi de quoi, j'ai fait ce certificat ce 18 juillet 2025.



James L.Lacroix
Directeur général &
greffier-trésorier